Relecture 9 mai David B.

**Quoi de neuf à Villeneuve ?**

**Un double-sens dans le vieil Ascq, une mesure de bon sens.**

La rue Jean Delattre dans le vieil Ascq dessert essentiellement des établissements publics : 3 écoles, un stade et une salle municipale. Son tracé en demi-boucle lui confère un rôle de dépose-minute. En mettant en place un double-sens cyclable, les enfants des collèges peuvent désormais légalement repartir chez eux sans faire un grand détour dans une rue encombrée d’automobiles. De plus le trottoir contigu à la bande cyclable ne peut plus être squatté par des voitures en stationnement et est rendu aux piétons. C’est une avancée majeure pour l’éducation des enfants : les enfants à vélo respectent la loi et les parents automobilistes aussi.

**Des pince-roues toujours des pince-roues !**

Autant la municipalité déploie des arceaux là où c’est nécessaire autant les grandes surfaces commerciales (à part Décathlon), les écoles, les cinémas, les entreprises continuent d’installer des pince-roues parfois déco mais inutiles et donc couteux. Que faut-il faire pour passer le message ? Rappeler cet adage des adhérents ADAV *« Prévenir le vol de vélo, c’est toujours attacher son cadre à un point fixe avec un antivol en U*». A la charge des clients cyclistes d’expliquer cette réalité à leurs commerçants.

Frédéric DEVRED